

LANCEMENT DE LA FRANCE S'ENGAGE AU SUD

24 avril 2015

LA FRANCE S'ENGAGE AU SUD est la première déclinaison de la démarche **LA FRANCE S'ENGAGE**, initiative lancée par le Président de la République en 2014 et animée par Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse, des Sports, en charge de la Vie associative. Cette démarche innovante est portée par Patrick Kanner et Annick Girardin, secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie.

RETOUR SUR LA FRANCE S'ENGAGE

LA FRANCE S'ENGAGE a vocation à identifier, mettre en valeur, soutenir et faciliter le changement d'échelle d'initiatives socialement innovantes, portées par des associations, des fondations, et des entreprises. Les projets labellisés **LA FRANCE S'ENGAGE** apportent des solutions nouvelles aux défis auxquels est confrontée notre société : faciliter l'accès à la culture en proposant une médiathèque en kit s'ouvrant en moins de 20 minutes ; permettre aux personnes les plus éloignées du marché de l'emploi d'être formées et accueillies dans une conciergerie de proximité, qui au-delà des services rendus aux habitants du quartier, joue un rôle de renforcement du lien social ; favoriser le vivre-ensemble et la lutte contre les préjugés religieux à travers la réalisation de différentes actions auprès d'enfants et de jeunes...

Cette démarche présidentielle est ainsi conçue pour permettre à ces projets isolés mais prometteurs de changer d'échelle grâce à un soutien actif et mieux piloté des pouvoirs publics.

LA FRANCE S'ENGAGE est un appel à projet permanent, qui permet de sélectionner 15 lauréats tous les semestres.

Cette démarche permet à chaque lauréat :

- de gagner en visibilité ;
- de bénéficier d'un soutien, qui peut notamment être financier ;
- d'être accompagné pour développer son projet par des partenaires reconnus et par les services de l'État.

Fort du succès rencontré à l'occasion des deux premières sessions de **LA FRANCE S'ENGAGE**, en juin 2014 et mars 2015, le Président de la République a décidé d'étendre cette démarche à l'innovation sociale au Sud, pour renforcer les partenariats et valoriser les projets qui naissent dans le Sud et qui peuvent susciter l'émergence d'innovations près de chez nous.

LA FRANCE S'ENGAGE AU SUD aide des **porteurs de projets venant d'Afrique, du Moyen Orient, d'Amérique latine ou d'Asie** à faire franchir une étape à leurs initiatives, en leur apportant **visibilité, partenariats et accompagnement**. En changeant d'échelle, ces innovations sociales peuvent ainsi bénéficier à de plus en plus de citoyens.

PROMOUVOIR L'INNOVATION SOCIALE PARTOUT DANS LE MONDE

Partout dans le monde, l'innovation sociale, ce sont des solutions concrètes pour mieux vivre ensemble au niveau local, régional, national et au-delà. En valorisant l'innovation sociale au Sud et en développant des partenariats avec la France dans ce domaine, **LA FRANCE S'ENGAGE AU SUD** s'inscrit dans la construction d'un monde plus innovant, plus solidaire et plus durable.

500 000 euros serviront chaque année à soutenir des porteurs de projets innovants engagés au Sud en faveur de l'intérêt général.

Pour promouvoir ce concours, le gouvernement français mobilise son réseau diplomatique (ambassades, Agence Française de Développement) et ses réseaux éducatif, culturel, solidaire (ONG), économique (entreprises, experts), scientifique (chercheurs).

L'appel à candidatures pour **LA FRANCE S'ENGAGE AU SUD** démarre le **24 avril 2015**. Les projets seront sélectionnés à partir de juillet par un comité de sélection, puis par un jury, composé de personnalités du monde associatif, humanitaire, économique, culturel et médiatique. Les lauréats 2015 seront récompensés fin septembre.

Les projets seront évalués selon 5 critères :

- l'utilité sociale ;
- le caractère innovant ;
- les possibilités de développement et de duplication ;
- les résultats et la pérennité ;
- les partenariats déjà engagés.

QUI POURRA CANDIDATER ?

LA FRANCE S'ENGAGE AU SUD s'adresse à tous les porteurs de projets innovants et d'intérêt général vivant en Afrique, au Moyen Orient, en Amérique latine ou en Asie.

Appel à projets permanent, le dispositif est conduit pour une première étape en 2015. Les candidatures s'effectuent en ligne, sur le site internet www.lafrancesengage.fr.

Après une première analyse de la candidature, une réponse portant sur la recevabilité de l'action est transmise. Une pré-sélection est effectuée par un comité de sélection. Les porteurs de projets retenus par le comité de pré-sélection sont alors invités à renseigner un dossier complémentaire. Les dossiers sont ensuite examinés par un jury qui sélectionnera les lauréats. Une fois par an, une vague de lauréats sera annoncée, dont la première interviendra en septembre 2015.

Les lauréats peuvent bénéficier d'une valorisation, d'un accompagnement et d'un soutien financier.

LE JURY



Martin Hirsch

président du jury, directeur général de
l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris



François Soulage

président du *Collectif Alerte*



Jean-Michel Severino

directeur de *I&P* et président
de *Convergences*



Momar Nguer

directeur marketing et distribution de
Total pour l'Afrique & le Moyen-Orient



Karine Guldemann

déleguée générale de la *Fondation
ELLE*



Bénédicte Faivre-Tavignot

cofondatrice & directrice à *HEC*
de la *Chaire Social business/Entreprise
et pauvreté* et du *Master Management
du développement durable*



Isabelle Hennebelle

journaliste à *l'Express*, Rédactrice
en chef des hors-séries « Ces pionniers
qui changent le monde »



Stéphanie Rivoal

présidente d'*Action Contre la Faim*



Bénédicte Hermelin

directrice exécutive de *Coordination
Sud*



Laureen Kouassi-Olsson

directrice investissement d'*Amethis
Finance*, présidente *France d'Africa 2.0*



Claude Périou

directeur général de *Proparco*



Luc Behaghel

directeur de recherche à *l'INRA*,
Professeur associé à *l'Ecole
d'Economie de Paris*



Claudy Siar

présentateur de « Couleurs tropicales »
sur *RFI*